ARZIER-LE MUIDS

l'info

N° 191
NOVEMBRE
2026

BULLETIN COMMUNAL



Billet
de la Municipalité



Chères Brénardes, chères Raffies, chers Brénards et chers Raffis,

Alors que la neige blanchit déjà certains sommets, nous aurons vite oublié que cet été et ce début d'automne nous ont confrontés à une canicule historique, qui a rappelé la vulnérabilité de notre approvisionnement en eau potable.

Tout l'été, nos employés communaux ont surveillé nos niveaux d'eau. Grâce à de rares précipitations bienvenues, des restrictions ont pu être évitées. Elles ont toutefois dû être annoncées tardivement, car la sécheresse se prolongeait. Voici les excellentes explications de Monsieur Davide Troiano, notre Chef des Infrastructures et de la Station du Montant :

« En août, une pollution accidentelle a failli atteindre la source du Montant. Elle a été évitée de justesse grâce à la réactivité des secours et services techniques. Fin septembre, le manque persistant de précipitations a provoqué le tarissement de cette même source. Ces deux événements s'expliquent par la nature géologique de notre sous-sol.

Contrairement aux nappes phréatiques de plaine, qui agissent comme de lentes éponges filtrantes, le massif calcaire du Jura est un réseau karstique : depuis les crêtes, l'eau circule dans les failles à grande vitesse et rejoint notre captage en quelques dizaines d'heures.

Ce fonctionnement implique un double aléa. Sur le plan qualitatif, aucune barrière naturelle ne filtre les eaux : un orage violent génère des pics de turbidité à traiter en temps réel, et tout liquide toxique déversé en surface menace immédiatement le puits. Sur le plan quantitatif, le karst ne stocke pas l'eau : dès que la pluie manque en altitude, même si une averse arrose le village, la montagne se vide rapidement.

Nous avons réduit la filtration de la station par paliers successifs pour préserver l'ouvrage et faire durer la ressource. Face à un déficit pluviométrique prolongé, le tarissement complet de la source n'a cependant pas pu être évité.

Pollution ou assèchement, ces deux problématiques mènent à la même situation de crise pour notre réseau et nos communes partenaires. Face aux caprices de la météo et à la réactivité du karst, la technique ne peut pas tout. »

Notre Municipalité s'engage à poursuivre les investissements liés à l'eau durant cette législature. La sécurité de notre approvisionnement exige toutefois la vigilance de chacun : protégeons nos sols et modérons durablement nos consommations.

Je remercie toutes nos Collaboratrices et tous nos Collaborateurs pour leur excellent travail et vous souhaite une bonne lecture !

Nicolas Vout

MUNICIPAL

Administration communale

Guichet virtuel disponible en ligne

www.arzier.ch

HORAIRES

Lundi au vendredi
07h30-11h30

FERMETURE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Du jeudi 24 décembre 2026 à 11h30 au lundi 11 janvier 2027

Greffe municipal
Rue du Village 22
Case postale 7
1273 Arzier-Le Muids

commune@arzier.ch
Tél. +41 22 366 87 87

Déchetterie

HORAIRE D'HIVER
1er novembre au 31 mars

Mercredi 14h à 18h

Vendredi 14h à 18h

Samedi 13h à 17h

FERMETURE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Jeudi 24 décembre 2026
Vendredi 25 décembre 2026
Jeudi 31 décembre 2026
Vendredi 1er janvier 2027
Samedi 2 janvier 2027

Reflet
du Conseil communal

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

Préavis 11/2026	Autorisation générale de plaider	Accepté
Préavis 12/2026	Autorisations générales à accorder à la Municipalité	Accepté
Préavis 13/2026	Autorisation générale d'accepter des legs, donations et successions conformément aux dispositions de l'art. 4 ch. 11 de la loi sur les communes durant la législature 2026 - 2031	Accepté
Préavis 14/2026	Compétence à accorder à la Municipalité d'engager des dépenses de fonctionnement imprévisibles et exceptionnelles durant la législature 2026 - 2031	Accepté
Préavis 15/2026	Règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance	Accepté

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2026

Préavis 16/2026	Demande de crédit de CHF 4'200'000.– TTC pour la transformation de l'Ancien Collège, rue de l'Ancienne Poste 8, à Le Muids	Prochaine séance
Préavis 17/2026	Demande de crédit de CHF 2'800'000.– TTC pour la rénovation totale du Centre Communal Scolaire	Prochaine séance
Préavis 18/2026	Demande de crédit d'étude de CHF 210'000.– TTC pour l'analyse technique en vue de l'assainissement énergétique de l'Eglise d'Arzier	Prochaine séance
Préavis 19/2026	Régularisation d'une dépense de CHF 49'760.17 TTC pour le remplacement de la vis d'extraction des plaquettes et demande de crédit de CHF 34'000.– TTC pour la mise en conformité de la centrale du chauffage à distance communal	Prochaine séance



Agenda
de novembre 2026 à janvier 2027

LUNDI 16 NOVEMBRE 20H15	**Conseil communal** Salle du Conseil communal, Arzier
VENDREDI 20 NOVEMBRE	**Soirée des Choeurs de l'Amitié** Centre Communal et Scolaire Pré-Morlot 3, Arzier
SAMEDI 21 NOVEMBRE	**Soirée des Choeurs de l'Amitié** Centre Communal et Scolaire Pré-Morlot 3, Arzier
DIMANCHE 29 NOVEMBRE 10H-11H	**Votations fédérales** Bureau de vote, Salle du Conseil communal, Arzier
1-24 DÉCEMBRE	**Fenêtres de l'Avent** Programme à la page 5
MERCREDI 2 DÉCEMBRE	**Visites de la Municipalité** aux personnes âgées de 80 ans et +
VENDREDI 4 DÉCEMBRE	**Visites de la Municipalité** aux personnes âgées de 80 ans et +
SAMEDI 5 DÉCEMBRE 13H-17H	**Distribution des sapins de Noël** Déchetterie communale (sur commande uniquement)
LUNDI 7 DÉCEMBRE 19H	**Conseil communal** Salle du Conseil communal, Arzier
LUNDI 21 DÉCEMBRE 19H	**Noël Villageois** Centre Communal et Scolaire Pré-Morlot 3, Arzier
SAMEDI 9 JANVIER 15H-17H	**Feu des sapins** Déchetterie communale



Calendrier
des fenêtres de l'Avent



Chaque jour de décembre, une nouvelle fenêtre «s'éclairera». Allez à leur découverte afin de passer un moment convivial à l'extérieur de 18h30 à 20h30.

Un grand MERCI aux participants ! Vous permettez des rencontres conviviales entre voisins et habitants de nos villages lors de cette période de l'Avent !

1 **Cantine communale** Rue du Village 22 Arzier	**2** **CARACTERE Immobilier** Rue du Village 5 Arzier	**3** **Crèche Relais des Mômes** Rue du Village 2b Arzier	**4** **Familles Bally et Sanga** Chemin des Coteaux 2 Arzier	**5** **Denise et Patrick König** Chemin du Champ du Coq 3 Arzier	**6** **Martial Croisier** Chemin de la Petolière 3 Le Muids
	**8** **Famille Haut** Chemin Prés-du-Marguillier 20 Arzier	**9** **Bibliothèque communale** CCM Rue du Village 30 Arzier	**10** **L'Atelier by Julien MASLANKA** Rue du Village 14 Arzier	**11** **Institut BelleChezSoi** Prés-du-Village 2 Arzier	**12** **Famille Oberson** Chemin des Philosophes 10a Arzier
13 **Famille Egger-König** Chemin de la Grange 21 Le Muids	**14** **Paroisse protestante** Eglise d'Arzier Rue du Village 24 Arzier		**16** **Martine Rapin et Jean-Bernard Mettraux** Chemin des Coteaux 30 Arzier		**18** **Monique et Raymond Jaquet** Rue des Jordils 3 Le Muids
19 **Familles Ruffet et Besson** Rue des Jordils 22a-b Le Muids	**20** **Annick et Gérald Formaz** Chemin de la Dôle 6 Arzier	**21** **Noël villageois** CCS Pré-Morlot 3 Arzier	**22** **Vlatka Toukalek** Chemin du Tunnel 1 Arzier	**23** **Famille Does** Route des Sendys 19bis Arzier	

Distribution des sapins de Noël

La distribution des sapins de Noël aura lieu le

Samedi 5 décembre 2026
de 13h à 17h
à la Déchetterie communale

A cette occasion, le club des aînés « Soleil d'Automne » vous offrira un verre de vin chaud

Seules les personnes ayant passé commande sont invitées à venir chercher leur sapin.



Feu des sapins de Noël

Après les fêtes, la Municipalité a le plaisir de vous inviter à amener votre sapin de Noël, pour alimenter le feu de joie en prévision de la nouvelle année !

Samedi 9 janvier 2027
de 15h à 17h
à la Déchetterie communale

Nous partagerons la Couronne des Rois et la Municipalité vous servira un verre de vin chaud



Enquêtes publiques
durant les fêtes de fin d'année

Nous vous informons que la Municipalité a décidé de ne pas soumettre à l'enquête publique de nouveaux projets durant la période des fêtes de fin d'année, cela afin de garantir le droit de consultation de la population.

Tous les dossiers qui ne sont pas soumis à l'enquête publique à mi-novembre le seront dès début janvier. En pratique, les dossiers reçus sont traités et analysés comme à l'accoutumée mais leurs mises à l'enquête ainsi que leurs consultations publiques sont reportées à janvier prochain.

Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte dans la planification de vos projets.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter la Police des constructions : T. 022 366 87 81.

Conseil communal
recherche un·e huissier·ère

Votre rôle | 6 séances par année
Accueil des conseillers, préparation de la salle et soutien au bon déroulement des séances.

Défraiement assuré
Une activité ponctuelle au cœur de la vie communale.

Contact et renseignements
conseil@arzier.ch



Route
des Montagnes

Nous vous rappelons que la route des Montagnes est :

OUVERTE à la circulation jusqu'au parking des Orgères **du 1er avril au 31 décembre.**

OUVERTE à la circulation jusqu'au parking du Marais Rouge **du 1er juin au 30 novembre.**



FERMÉE
1er janvier au 31 mars

Durant cette période, la route est fermée à la circulation, **y compris quand il y a de la neige.**

Sauf service forestier et autorisations spéciales délivrées par l'autorité compétente.



Rappels citoyens

Carte de vote
Pour que votre vote soit pris en compte, votre carte de vote doit être correctement complétée.

N'oubliez donc pas d'y inscrire votre date de naissance et de la signer avant de la glisser dans l'enveloppe. Une carte incomplète ou non signée entraîne l'annulation de votre vote.

Recensement des chiens
Nous vous prions d'annoncer au plus vite au Service des Habitants tout chien acquis, reçu, né, donné ou décédé.

Pour plus d'infos, consultez notre page internet : www.arzier.ch/inscription-des-chiens

Service de déneigement
La Municipalité rappelle aux automobilistes qu'ils sont tenus d'équiper leur véhicule de manière adaptée aux conditions hivernales et d'adapter leur vitesse durant cette période. Ils sont également priés de ne pas laisser leur véhicule stationné sur les places de parc ou sur la voie publique lorsque celui-ci risque d'entraver le déneigement.

La Municipalité décline toute responsabilité pour les dégâts causés aux véhicules par les engins de déneigement et de salage, ou par les amas de neige laissés par le passage du chasse-neige.

Il est strictement interdit de déverser de la neige sur la voie publique.

Le personnel du service hivernal met tout en œuvre, en fonction des conditions météorologiques, pour que les accès communaux soient dégagés dans les meilleurs délais.

La Municipalité vous remercie de votre compréhension.



Nouvelle carte d'identité biométrique

Dès le 2 novembre 2026, une nouvelle carte d'identité biométrique sera disponible en Suisse. Son obtention est facultative.

A l'instar du passeport biométrique, cette carte sera dotée d'une puce contenant vos données personnelles : une photo et deux empreintes digitales. Les données enregistrées sur la puce et signées numériquement offrent une sécurité supplémentaire contre la falsification et l'usurpation d'identité. De plus, la carte d'identité biométrique garantira à long terme que les citoyens suisses puissent voyager sans entrave au sein de l'Union européenne.

Vous avez déjà une carte d'identité valable ?
Rien ne change pour vous. Votre carte actuelle reste valable jusqu'à sa date d'expiration, y compris pour voyager dans l'Union européenne.

Lors d'un renouvellement, le choix dépendra de la carte d'identité :

- Pour les personnes qui voyagent au sein de l'Union européenne, il est recommandé d'opter pour une carte d'identité biométrique;
- Pour les personnes qui utilisent la carte d'identité uniquement comme pièce d'identité en Suisse, une carte d'identité non biométrique est suffisante.

Dans le canton de Vaud, la demande de carte biométrique nécessitera un rendez-vous au Centre de biométrie à Lausanne. La demande d'une carte sans puce pourra toujours être effectuée auprès de la commune.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter le Service des Habitants : T. 022 366 87 87.

Taxe déchets ménage

Le Service des finances procède à la migration de ses systèmes informatiques. Ce changement nécessite diverses adaptations, notamment pour la taxe déchets, ce qui explique le retard dans l'envoi de vos factures.

Malgré tous nos efforts pour mener cette transition au plus vite, des problèmes techniques subsistent et repoussent cette facturation.

Nous espérons vous faire parvenir prochainement la facture de cette taxe, qui reste indispensable au financement de la gestion et du traitement des déchets.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter le Service des Finances : T. 022 366 87 83.

Climat

Observez le climat avec le Parc Jura vaudois

Canicules, sécheresses, fortes précipitations ou hivers sans neige : le changement climatique se fait déjà sentir dans notre région. Pour en mesurer les effets, le Parc Jura vaudois a lancé un Observatoire citoyen du climat, qui récoltera des données durant dix ans.

Cinq indicateurs sont suivis : la température quotidienne, l'enneigement, la migration des hirondelles et des martinets, les pontes de batraciens et le développement des plantes. Les relevés sont effectués par des bénévoles, formés et accompagnés par le Parc.

Le temps d'une saison ou plus, rejoignez la vingtaine de participants déjà engagés et choisissez l'indicateur qui vous intéresse. Des rencontres régulières permettent d'échanger sur les observations et l'avancée du projet.

Lien pour les inscriptions :
https://parcjuravaudois.ch/observatoire-du-climat



Retour en images

Sortie des retraitées et retraités

Cette année, les retraitées et retraités ont passé une belle journée entre la France et le Canton de Neuchâtel. Ils ont débuté par une croisière suivie d'un repas sur le bateau au fil du Doubs.

L'après-midi, ils ont visité le Musée de l'Horlogerie du Locle-Château des Monts.



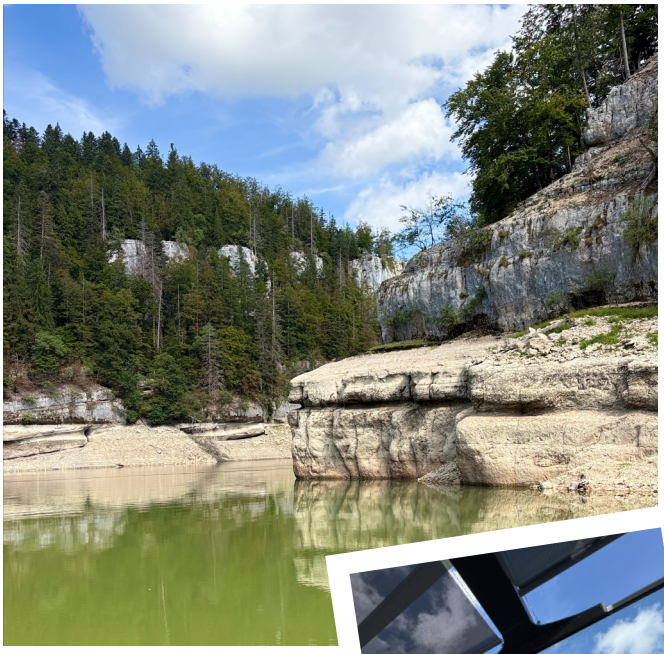







Un grand MERCI
pour votre enthousiasme et à
l'année prochaine !

Paroisse
protestante

Culte

DI 15 nov. à 10h15 | Temple de Trélex
Kevin Bonzon

DI 22 nov. à 10h15 | Temple d'Arzier
Marie Cénec, culte souvenir

DI 29 nov. à 10h15 | Temple de Givrins
Sylvain Stauffer

DI 6 déc. à 10h15 | Temple de St-Cergue
Kevin Bonzon

DI 13 déc. à 10h15 | Temple de Trélex
Sylvain Stauffer

DI 20 déc. à 10h15 | Temple d'Arzier
Kevin Bonzon

JE 24 déc. à 23h | Temple de Gingins
Etienne Guilloud

VE 25 déc. à 10h15 | Temple d'Arzier
Sarah-Isaline Golay

DI 27 déc. à 17h | Temple de Crans
Marie Cénec, culte régional

Entrée libre et chapeau à la sortie

Plus d'infos:
sur le site https://www.eerv.ch/region/la-cote/saint-cergue/contact

Communauté
catholique romaine

1er dimanche de l'Avent
SA 28 novembre | St-Cergue

16h30 - Rencontre catéchèse pour les enfants de 3-4P, aux Arcades du Vallon

16h30 - Rencontre pour les enfants de 5-6P à la chapelle

17h50 - Aller à la messe avec mon enfant de 3 à 6 ans (liturgie de la Parole) avec Anne-Claire dans la salle du 1er étage de la chapelle

18h - Messe des familles, "Rorate" à la chapelle, bénédiction des couronnes de l'Avent, apéro à la sortie

Rencontre catéchèse pour les enfants 3-4P | aux Arcades du Vallon, St-Cergue
MA 1er déc. de 16h30 à 18h

Messe

SA 5 déc. à 18h | Chapelle de St-Cergue

SA 12 déc. à 18h | Chapelle de St-Cergue

SA 19 déc. à 18h | Chapelle de St-Cergue

SA 26 déc. à 18h | Chapelle de St-Cergue

Messe des familles
JE 24 décembre | St-Cergue

16h - Messe de Noël avec vin chaud à la sortie

Plus d'infos:
communaute.st-cergue@cath-vd.ch
ou sur le site www.cath-vd.ch



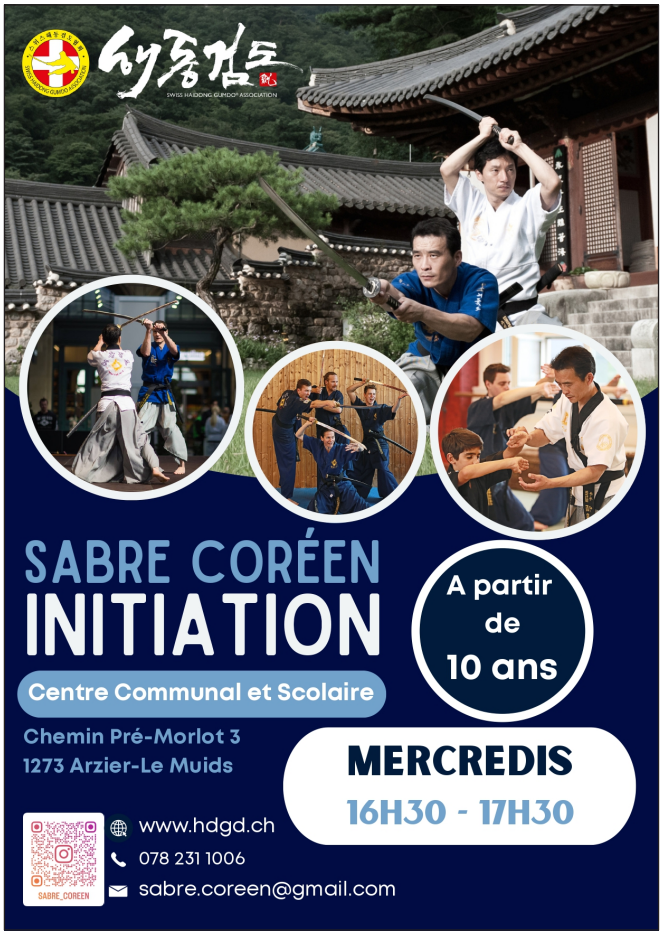



SABRE CORÉEN - HAIDONG GUMDO

Venez essayer le Sabre Coréen avec Maître Lee, Headmaster CH et Directeur Technique EU!

Le Sabre Coréen Haidong Gumdo n'est pas un sport de combat, mais un art martial. Cela signifie que le contrôle de soi est primordial; la confiance en soi est renforcée et la capacité de concentration est améliorée. Le contrôle physique et le respect mutuel sont des priorités absolues.

Après un moment de méditation, apprenez les coupes de base, les formes codifiées et les différentes coupes, telles que papier, extinction de bougie et coupe de balle.

Le Sabre Coréen aide à améliorer la santé physique et mentale, mais il y a aussi plein de moments ludiques pour se dépenser.

Venez essayer les mercredis de 16h30 à 17h30 au CCS !





IMPRESSUM

COMMUNE D'ARZIER-LE MUIDS
Novembre 2026

Impression:
BSR Imprimeurs SA

Tirage: 1260 exemplaires

Photos et illustrations:
Macrovector on Magnific, Juicy fish on Magnific, rawpixel.com on Magnific, Freepik, Commune d'Arzier-Le Muids, Cindy Moix, Emilie Ganz, Sarah Smaniotto, Léo Margueron

PROCHAINE ÉDITION
MARS 2027

Si vous souhaitez faire paraître une annonce, merci de vous annoncer à l'adresse ci-dessous.

commune@arzier.ch

Dernier délai pour l'envoi du fichier : 25 janvier 2027

FORMAT D'ANNONCE ET TARIFS

1/2 de page, portrait
175mm x 130mm
CHF 250.— pour les entreprises de la région

1/4 de page, portrait
86.5mm x 130mm
CHF 150.— pour les entreprises de la région

Gratuit pour les sociétés locales à but non lucratif.

Les annonces doivent être de bonne qualité pour assurer une impression correcte. Résolution minimum 300dpi.